

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: - (1996)
Heft: 87

Rubrik: Nouvelles fédérales

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelles Fédérales

TRAFIC AÉRIEN

Fin du monopole de Swissair

Le Conseil fédéral a décidé la fin du monopole de Swissair, et donne à l'aéroport de Cointrin le droit de s'ouvrir à d'autres compagnies aériennes. Cette décision fait suite à l'initiative de Swissair de regrouper tous ses vols internationaux à Zurich-Kloten, pour des raisons de rentabilité économique. Les réactions à cette réorganisation ont pris des proportions inattendues, les Romands se sentant exclus des préoccupations de la compagnie nationale. Très vite, des voix s'étaient élevées pour remettre en cause le monopole de Swissair, et demander l'ouverture à d'autres compagnies de l'aéroport de Genève-Cointrin.

Le Conseil fédéral a dressé le constat suivant : les intérêts régionaux et nationaux du pays ne correspondent plus nécessairement à ceux de Swissair. Or, la vocation internationale de Genève s'exerce dans l'intérêt de la Suisse toute entière, a relevé le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie, Moritz Leuenberger. Le Conseil fédéral, qui n'entend pas s'immiscer dans la vie des entreprises, a donc choisi de supprimer le monopole légal de Swissair et de libéraliser l'accès au ciel suisse. Il ne s'agit pas, toutefois, d'ouvrir l'aéroport de Cointrin à tous les opérateurs, sans contrepartie. En fait, la loi pourra autoriser une compagnie étrangère qui fait escale à Cointrin d'embarquer des passagers pour sa destination finale.

ÉCONOMIE

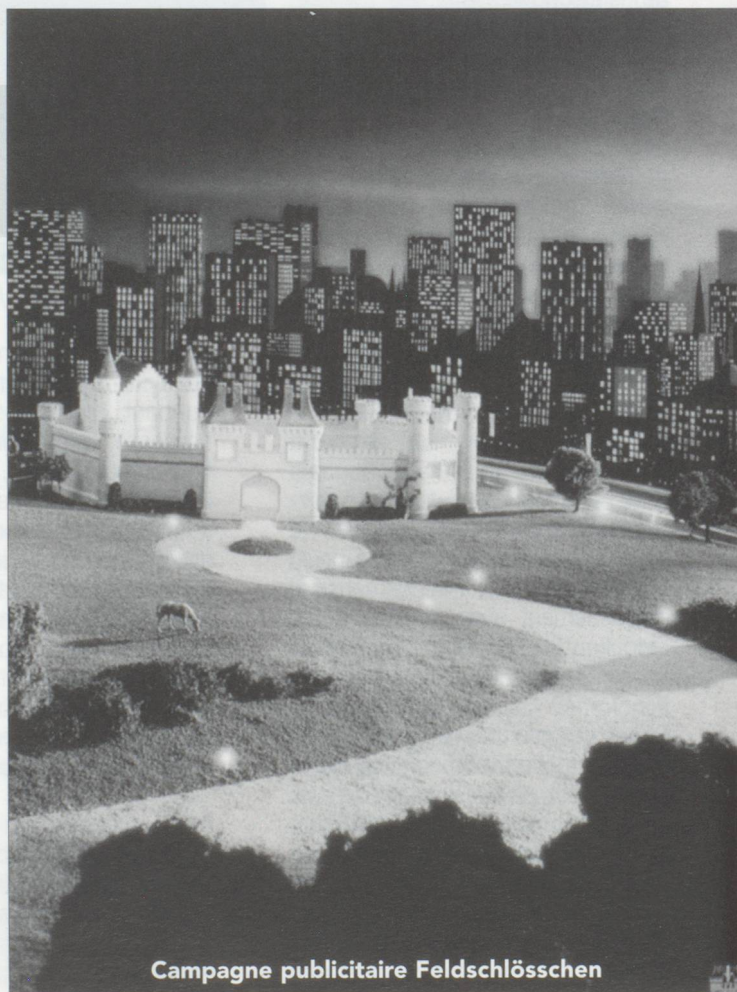
Feldschlösschen et Hürlimann s'unissent

Les brasseries Feldschlösschen et Hürlimann ont annoncé la fusion de leurs activités. Respectivement numéro un et numéro trois du marché suisse des boissons, les deux socié-

tés contrôlent ensemble plus de la moitié du marché national de la bière. Le nouveau groupe, qui emploiera 3 600 personnes pour un chiffre d'affaires de plus de 1,2 milliards de francs suisses disposera des armes nécessaires pour résister à la concurrence des firmes étrangères, comme Heineken. L'économie réalisée par la fusion des deux sociétés devrait se monter à environ 20 millions de francs suisses par an, pendant les quatre prochaines années. Aucune information n'a été donnée sur le volet social du mariage entre Feldschlösschen et Hürlimann. Cependant, on peut s'attendre à des réductions d'effectifs, courantes en pareil cas. En mars 1996, Feldschlösschen avouait d'ailleurs des surcapacités de production.

Vague de fusions sans précédent

Depuis le début de l'année 1996, un vaste processus de fusions gagne les entreprises suisses. Mondialisation, accroissement des coûts, pression de la concurrence, nécessité d'atteindre une taille critique ou synergies à réaliser sont les principales motivations aux rapprochements entre sociétés. Ciba et Sandoz ont ouvert le bal avec éclat, surprenant non seulement le public, mais aussi les observateurs avertis. La plus importante fusion de l'histoire économique suisse donne ainsi naissance à Novartis, deuxième groupe pharmaceutique mondial. Le revers de la médaille est d'ordre social : 3 000 emplois seront supprimés en Suisse. Autre secteur : le travail temporaire. Adia et le français Ecco



Campagne publicitaire Feldschlösschen

Le gouvernement autrichien utilise la Suisse pour redorer le blason de l'Europe

Un an et demi après l'entrée de leur pays dans l'Union européenne (UE), les Autrichiens considèrent l'Europe d'un oeil plutôt morose : selon un récent sondage, deux tiers d'entre eux estiment que leur pays n'a jusqu'ici bénéficié en rien de cette adhésion et 40% pensent même que c'était une erreur. S'il fallait à nouveau voter aujourd'hui, 58% des sondés diraient « non » à l'intégration dans l'UE.

Pourtant, l'offre de biens de consommation s'est élargie depuis l'entrée dans l'UE, et les prix ont baissé, mais les Autrichiens relèvent surtout les inconvénients apparus : dégradation de la situa-

tion des agriculteurs, augmentation du trafic de transit, détérioration du marché de l'emploi et augmentation du nombre d'étrangers.

Pour renverser la vapeur, le gouvernement autrichien a décidé de lancer une campagne de publicité, comme il l'avait fait avant le vote sur l'adhésion à l'UE. L'un des arguments développés dans les médias concerne la Suisse : 41 entreprises helvétiques sont venues s'installer dans le Vorarlberg en 1995, afin de bénéficier des avantages d'un pays membre de l'UE.

Du côté suisse, le commentateur est nuancé. Jurg Schweri, directeur de la Chambre de Commerce Suisse-Autriche à Vienne précise que les entreprises suisses sont présentes en Autriche depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Le rythme des implantations helvétiques en Autriche n'a pas particulièrement augmenté depuis l'entrée de ce pays dans l'UE. L'Autriche représente un débouché naturel pour certains produits suisses, comme elle peut être un emplacement stratégique pour les sociétés qui souhaitent se positionner en Europe centrale.



© A. MARTIN/AGENCE NUTIS

ont décidé de s'unir pour former le plus grand groupe de travail temporaire au monde. cette fois, aucune réduction d'effectifs n'est prévue. Ajoutons le mariage des brasseries Feldschlösschen et Hürlimann, plus la fusion de la Banque Unigestion et de la Republic National Bank, spécialisées dans la gestion de fortune, et le panorama des fusions intervenues au cours des six premiers mois de l'année est complet.

Edipresse consolide ses positions

Edipresse a enregistré les meilleurs résultats de son histoire l'an dernier. Le chiffre d'affaires du groupe de presse lausannois a progressé de 7,5% en 1995, pour atteindre 462 millions de francs suisses. Les recettes publici-

taires ont augmenté de 13%, et les revenus provenant des abonnements de 4,8%. Le résultat net se monte à 45,2 millions de francs suisses, contre 36,2 l'année précédente. Excepté « 24 Heures », en léger recul, tous les titres Edipresse sont en progression : « Le Matin », « La Tribune de Genève » et « Le Nouveau Quotidien » ont augmenté leur tirage.

La stratégie du groupe continue de privilégier la communication écrite. L'état de saturation du marché suisse conduit cependant Edipresse à se développer à l'étranger : l'international représente déjà 23% du chiffre d'affaires. C'est en Espagne et au Portugal, où Edipresse a lancé cinq nouveaux magazines ces dernières années, que les résultats sont les meilleurs.

Rolex récompense l'esprit d'entreprise

Tous les trois ans, la célèbre manufacture d'horlogerie genevoise Rolex récompense cinq personnes, à l'origine de projets novateurs et originaux menés dans les domaines de la science, de l'exploration et de l'environnement. Les lauréats reçoivent 50 000 dollars et un chronomètre Rolex en or. Cette année, le jury a eu à examiner 2 500 dossiers en provenance de 116 pays. Les septièmes Prix Rolex à l'esprit d'entreprise ont été remis à : Sanoussi Diakit, professeur de mécanique sénégalais, et inventeur d'une machine à vanner le fonio ; Gilbert A. Clark, ingénieur américain, a mis sur pied un réseau informatique permettant à des étudiants du monde entier d'utiliser via leur ordinateur person-

Nouvelles Fédérales

nel un ensemble de télescopes ; Georgina Herrmann, archéologue britannique, parvenue à assurer la préservation du site de Merv (Turkménistan), sur la route de la soie ; Royce O. Hall, ophtalmologue, initiateur d'une clinique spécialisée dans le traitement de la cataracte chez les Massaï (Tanzanie) ; et William Rosenblatt, anesthésiste américain, a pris l'initiative d'organiser la récupération de matériel chirurgical inemployé dans les hôpitaux américains afin de le distribuer dans les pays en développement d'Amérique latine.

Les dirigeants de Rolex ont décidé d'attribuer leurs Prix à l'esprit d'entreprise tous les deux ans, dorénavant.

JUSTICE

Coopération franco-suisse

D'ici peu, les juges français et les juges suisses devraient pouvoir dialoguer directement, sans passer par leurs chancelleries respectives. Un accord en ce sens devrait être signé cet automne. L'entraide pénale entre la Suisse et la France, dans le cadre de cet accord, se déroulera au même niveau qu'entre Etats membres de l'Espace de Schengen. Une collaboration directe existe déjà avec l'Allemagne et l'Autriche, et des pourparlers sont en cours avec l'Italie. Cet accord est la conclusion heureuse de discussions engagées l'automne dernier entre Arnold Koller et Jacques Toubon. Elle intervient surtout après l'incident provoqué l'été dernier par la lettre du Garde des Sceaux à son homologue suisse, laissant penser que la France souhaitait freiner les échanges judiciaires entre les deux pays. Jacques Toubon y exprimait en fait ses réticences devant une situation de fait : l'existence de relations directes entre magistrats suisses et français, alors que ces échanges d'informations auraient du garder un caractère

exceptionnel. L'accord qui vient d'être signé a donc officialisé un procédé en cours depuis quelques temps déjà.

Cette collaboration de juge à juge ne se fera pas sans contrôle. La grande différence entre la voie directe et la voie ordinaire est le délai d'acheminement des informations, les chancelleries étant souvent surchargées de travail.

ENVIRONNEMENT

Emissions de CO2 en baisse

La Suisse tient l'engagement qu'elle a pris avec l'Autriche et le Liechtenstein en 1992 lors de la Conférence de Rio de Janeiro : les émissions de CO2 seront stabilisées à leur niveau de 1990 d'ici à l'an 2000. Les mesures prises ces dernières années pour diminuer la consommation de carburant d'origine fossile portent leurs fruits. Baisse de la consommation d'essence des véhicules de tourisme, renforcement de l'isolation thermique des logements permettent ainsi une réduction des émissions de gaz ayant un effet de serre. Il faut cependant souligner que 94% des émissions des émissions de CO2 ont une origine naturelle, résultant de processus biologiques. Seuls 6% des rejets de CO2 sont causés par une activité humaine.

SCIENCE

Interrogations sur le génie génétique

Le Conseil suisse de la science (CSS) recommande aux autorités de mener une étude sur la perception et l'acceptation du génie génétique en Suisse. D'après un rapport établi par le CSS, les consommateurs sont prêts à accepter des produits fabriqués grâce au génie génétique s'ils sont utiles, sûrs et bénéfiques pour la santé. Leur production ne doit pas nuire aux intérêts des animaux et de l'environnement.

Le CSS recommande que les

articles issus du génie génétique soient clairement désignés comme tels, surtout lorsqu'il s'agit de denrées alimentaires.

SPORT

Football : la sélection surprise d'Artur Jorge

Le nouvel entraîneur de l'équipe suisse de football, Artur Jorge, a créé la surprise en annonçant son choix de joueurs pour la phase finale de l'Euro 96. Alain Sutter, le milieu de terrain du SC Freiburg, et Adrian Knup, l'attaquant de Karlsruhe et meilleur buteur de la sélection, ont été renvoyés à la maison. Autres éléments délaissés par le sélectionneur : le gardien des Grasshoppers, Pascal Zuberbühler, ainsi que les Bâlois Marco Walker et Massimo Ceccaroni. Artur Jorge a refusé d'expliquer les raisons de son choix, se contentant de souligner que ses critères étaient uniquement sportifs.

Tennis : beau parcours à Roland-Garros

Si Martina Hingis n'a pas passé les huitièmes de finale du tournoi de Roland-Garros, les performances du tennis masculin suisse ont été bien meilleures. Marc Rosset est arrivé en demi-finale des internationaux de France, prouvant qu'il était capable de donner le meilleur de lui-même tout en maîtrisant ses nerfs. Il s'est incliné avec les honneurs face à l'Allemand Michael Stich, après avoir triomphé de Bernd Karbacher dans les quarts de finale.

On retrouve l'autre valeur du tennis suisse, Jakob Hlasek, dans le tournoi en double. Le Zurichois s'est en effet illustré aux côtés du Français Guy Forget, en disputant la finale face à la paire Vacek/Kafelnikov. Hlasek et Forget ont été surpassés par Vacek et Kafelnikov, ce dernier ayant également remporté la finale du simple messieurs, face à Michael Stich.

LE LOUP DU VAL FERRET DE RETOUR

La bête du Val Ferret, qui avait fait son apparition l'été dernier, puis avait été blessée au début février lors d'une battue, fait à nouveau parler d'elle. Une demi-douzaine d'agneaux ont été massacrés près d'Orsières au début du mois de mai. Le Service cantonal de la chasse a donc réactivé le dispositif mis en place afin d'abattre la bête.

NOUVEAUX GARDES SUISSES

AU VATICAN

Vingt-huit gardes suisses ont prêté serment, début mai, au Vatican. Pour être incorporé dans la garde pontificale, il faut avoir effectué son service son service militaire en Suisse. L'engagement est de deux ans, au minimum. La garde suisse se compose d'un colonel, de trois officiers, d'un aumônier, de 25 sous-officiers et de 70 haliebardiens.

L'ESPÉRANCE DE VIE AUGMENTE

Les Suisses vivent de plus en plus vieux. En 1993, l'espérance de vie des hommes s'élevait à 75,1 ans, alors qu'elle était de 68,7 ans en 1960. Une fillette née en 1993 pouvait espérer vivre jusqu'à 81,6 ans (74,1 ans en 1960). Ces chiffres, qui émanent de l'Office fédéral de la statistique et de l'Institut der deutschen Wirtschaft, montrent que la durée de vie moyenne en Suisse est l'une des plus élevées d'Europe.

EPARGNE ET CONSOMMATION

EN BAISSÉ

Le taux d'épargne des ménages suisses a légèrement baissé en 1995 par rapport à 1994, relève la Banque nationale suisse dans son rapport annuel. Il s'est élevé à 9%, contre 10,3% il y a deux ans. Les ménages ont également moins consommé. La progression de la consommation atteint 0,2% en 1995, alors qu'elle se montait à 1% en 1994. Ce double recul s'explique par l'introduction de la

TVA, la hausse des cotisations à l'assurance-chômage, le relèvement des impôts cantonaux et communaux.

DIMINUTION

DE LA CONSOMMATION D'ALCOOL

La consommation d'alcool a encore régressé en 1995, a indiqué la Régie fédérale des alcools. Chaque Suisse a consommé en moyenne 9,4 litres d'alcool, contre 9,7 l'année précédente. La moitié de la consommation totale d'alcool en Suisse a été absorbée par 8% de la population seulement.

ÉBOULEMENT SUR LE GRIMSEL

Un quartier de roche d'environ 200 tonnes s'est écrasé avec arbres et pierres sur la route du Grimsel. Aucune victime n'est à déplorer, mais la localité de Guttannen (BE) est restée isolée pendant quelques jours, le temps de dégager la chaussée.

VOL DE PANNEAUX INDICATEURS

Un mystérieux vol s'est produit dans les trois districts du Jura bernois. Trente-quatre panneaux indicateurs de localité ont été dérobés par des inconnus. La police cantonale, qui ne dispose d'aucun indice, poursuit son enquête.

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

EN HAUSSE

Après deux années de recul, la consommation d'énergie a augmenté en Suisse de 2,7% en 1995. L'hiver rigoureux et le printemps frisquet ont contribué à accroître la demande d'énergie de chauffage. Les prix du mazout et de l'essence ont subi une baisse de 4,4% et de 3% ; ils ont augmenté de 7,3% pour l'électricité et de 2,5% pour le gaz.

FARINES ANIMALES :

UN COMBUSTIBLE ALTERNATIF

L'entreprise Holderbank ciments et bétons a effectué un essai d'utilisation de farines animales comme combustibles pour la fabrication de briques.

Ces farines, utilisées comme complément alimentaire pour les bovins, ont été largement mises en cause dans la transmission de la maladie de la vache folle. L'entreprise argovienne s'est déclarée satisfaite de ce combustible.

LES FEMMES MOINS PAYÉES

QUE LES HOMMES

Les femmes à Genève gagnent en moyenne 1 032 francs suisses de moins que les hommes.

D'après l'Observatoire universitaire de l'emploi, 40% de cette différence serait due à une discrimination sexuelle de la part de l'employeur. Cette ségrégation, qui a tendance à diminuer, serait moins forte à Genève que dans beaucoup d'autres cantons suisses.

LES EGLISES CONTRE L'EFFET

DE SERRE

Les Eglises suisses et des organisations non gouvernementales ont lancé mardi une pétition pour lutter contre les émissions de CO₂, accusées de causer un réchauffement progressif de l'atmosphère. La pétition circule également ailleurs en Europe et aux États-Unis.

AMBASSADE À SARAJEVO

La Suisse vient de nommer Christian Hauswirth Ambassadeur en Bosnie-Herzégovine ; il résidera à Sarajevo. Jusqu'ici, le représentation diplomatique suisse dans l'ancienne province yougoslave était assurée depuis Vienne.

JUBILÉ AU JARDIN BOTANIQUE

DE LAUSANNE

Cet été sera plus fleuri que jamais au Jardin botanique de Lausanne, qui fête ses 50 ans. Peu connu des Lausannois, ce parc est ouvert toute l'année, à Montriond, dans le quartier de Cour. L'une de ses curiosités est la rocaïlle de pierres de type jurassien, destinée à valoriser les falaises du Jura et leur flore.